

L'élaboration du projet d'établissement est bien plus qu'une obligation réglementaire : c'est un véritable outil managérial de pilotage et de conduite du changement. Cette formation vous accompagne pour co-construire un projet porteur de sens, fédérateur et vivant.



Objectifs pédagogiques

- Définir le cadre réglementaire applicable au projet d'établissement
- Identifier les enjeux et finalités d'un projet d'établissement
- Identifier les composantes essentielles et les attendus d'un projet d'établissement
- Maîtriser la méthodologie d'élaboration et de pilotage d'un projet d'établissement



Conditions d'accès

PUBLIC

Directeur/chef de service impliqué
dans l'élaboration d'un projet
d'Établissement dans les 2 ans à venir

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

12

PRE REQUIS

- Bases bureautique

DURÉE

- 1 jour soit 7 heures

Programme

Accueil des participants, recueil des attentes et construction d'une dynamique de groupe à travers des activités brise-glace.

Présentation des objectifs et du déroulé de la formation

1 - Définir le cadre réglementaire applicable au projet d'établissement

- Définition réglementaire.

2 - Identifier les enjeux et les finalités du projet d'établissement

- Objectifs et enjeux.
- Les dimensions du projet d'établissement.
- Articulation avec le CPOM.

3 - Clarifier le rôle de la Direction et du chef de service

- Clarifier sa place et son rôle.

4 - Identifier les différentes phases et étapes du processus

- Phases générales.
- Étapes clés.

5 - Distinguer l'intérêt et enjeux des différentes phases du processus

- Lancement de la démarche.
- Rôle du Copil.
- Étape de consolidation.
- Intérêt, composition et rôle des groupes de travail.
- Travail de rédaction.
- Démarches de validation du projet.
- Modalités d'affichage et de diffusion du projet.
- Mise en œuvre et suivi du projet.

6 - Identifier le contenu du projet

- Le contenu à retrouver dans un projet d'établissement.
- Évolutions récentes du contenu.

7 - Formaliser les différentes parties du projet d'établissement :

- Caractéristiques, besoins et évolutions des personnes accompagnées.
- Nature et organisation de l'offre de service.
- Principes d'intervention.
- Le diagnostic.
- Le projet à 5 ans.
- Le plan et les fiches d'actions.
- L'importance de la cohérence entre le diagnostic et le projet à 5 ans.

CLÔTURE DE LA FORMATION

Bilan de la formation, retour sur les attentes, questionnaire de satisfaction.

Méthodes pédagogiques

- Supports pédagogiques théoriques
- Outils de diagnostic et prospective
- Etudes de cas
- Exercices d'application

Modalités d'évaluation

- Exercices d'application et études de cas au cours de la formation
- Évaluation des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction et autoévaluation des objectifs



Intervenants

- Membre de la Direction Conseillère à la Direction d'Appui à la Stratégie, à l'Anticipation et à la Performance (DASAP) - Direction générale de l'ALEFPA

PLANIFICATION ET TARIF



En intra sur demande



Merci de nous contacter

formation.albert-thomas@alefpa.fr



Personne en situation de handicap : Merci de bien vouloir nous contacter pour convenir des possibilités d'adaptations éventuelles.

Albert Thomas Formation

formation.albert-thomas@alefpa.fr

ALEFPA

Centre Vauban, Bât. Lille
199 - 201 rue Colbert
CS60030 - 59 043 Lille Cedex